

Genre et circulations en Europe

XIX^e-XXI^e siècles

Delphine DIAZ

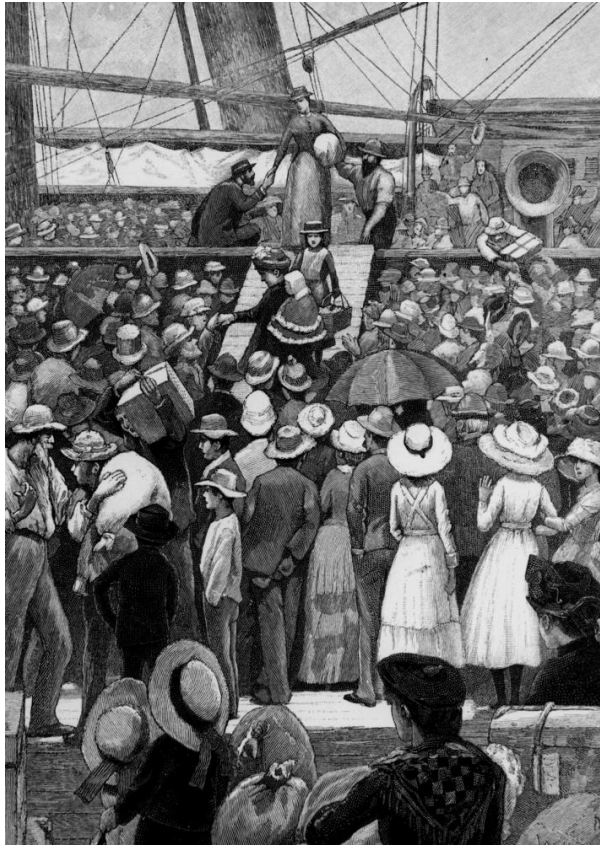
RÉSUMÉ

L'histoire du fait migratoire à l'époque contemporaine a longtemps été menée sans tenir compte de la place respective occupée par les hommes et les femmes dans les déplacements individuels et collectifs. L'étude de formes de mobilité dans l'espace comme le voyage d'agrément, l'exploration ou la conquête coloniale a conduit à rendre invisibles les femmes, pourtant actrices de déplacements au long cours. Ce sont aussi les victimes féminines de déplacements forcés qui sont longtemps restées dans l'ombre. L'histoire des circulations en Europe depuis le XIX^e siècle jusqu'au début du XXI^e siècle montre comment les déplacements des hommes et des femmes dans l'espace ont contribué à faire évoluer la répartition sexuée des rôles sociaux, à déplacer et brouiller les identités de genre.



Bundesarchiv, B 145, Bild-F016206-0004
Foto: o.Äng. 117. Juli 1941

Déportation de Juifs russes : convois de femmes et d'enfants, 17 juillet 1941. Das Bundesarchiv



L'émigration et le débarquement de familles européennes en Australie, année 1885 (Drawing of migrants disembarking from a ship, 1885). John Oxley Library, State Library of Queensland, Australie. Source : Wikimedia Commons <https://goo.gl/o85zYN>



Camp de transit de Friedland, Aussiedler : hommes et femmes attendant dans un hall, juin 1988. Bundesarchiv, B 145 Bild-F079095-0030 Source : Wikimedia Commons <https://goo.gl/F8VYb8>



Francine Bajande, « Novembre 1995. Manifestation à Paris pour les droits des femmes ». Source : Wikimedia Commons

« Et pourtant elles bougent ! » En employant cette formule à l'orée du ^{xxi} siècle, l'historienne Cécile Dauphin appelait à un réexamen des mobilités féminines à l'époque contemporaine, négligées par l'historiographie qui s'est contentée de décrire les « voyageuses » comme subissant les déplacements des hommes de leur famille, seuls pensés comme « protagonistes » de la migration. Or les femmes ont bel et bien été actrices de leurs déplacements, jouant même un rôle pionnier dans les chaînes migratoires, ou instrumentalisant leur circulation à des fins d'émancipation familiale, sexuelle ou sociale. Cette lecture genrée de la mobilité conduit à abandonner des dichotomies traditionnellement utilisées dans l'étude du fait migratoire, à l'instar de la séparation tracée au ^{xx} siècle entre les « migrations de travail », supposées essentiellement masculines, et les « migrations familiales », dont les femmes et les enfants seraient de simples agents passifs.

Femmes en mouvement au ^{XIX} siècle : vers un « élargissement de l'espace » (Michelle Perrot)

Dès le début du ^{xix} siècle, certaines catégories de femmes effectuent des déplacements sur de longues distances. Parmi les types de voyages qu'entreprennent alors les Européennes se trouve le Grand Tour, pratique d'éducation des noblesses née à l'époque moderne. Les nobles, puis les bourgeoises émancipées et cultivées, sont incitées à accomplir cet exercice jugé formateur. La Britannique Mary Wollstonecraft (1759-1797) entame un *Northern Tour* en parcourant la Scandinavie en 1795, tandis que Dorothy Wordsworth (1771-1855) part en quête d'une Écosse romantique en 1803. Les voyages féminins s'accompagnent de pratiques d'écriture : dans *Le Voyageur*, paru en 1800, Madame de Genlis (1746-1830), noble émigrée durant la Révolution française, suggère aux voyageuses de se munir systématiquement d'un carnet de voyage « sur le lieu même des visites », pour consigner sur le vif leurs impressions. Comme l'écrit Sylvain Venayre, le ^{xix} siècle a été pour les femmes « le temps du combat pour le voyage solitaire, en dehors des normes du séjour dans les villes d'eaux ou les stations balnéaires, en dehors aussi de celles de ce voyage de noces qui, à bien des égards, fut alors codifié comme un anti-voyage ». La Française Flora Tristan (1803-1844), auteure en 1835 d'une brochure intitulée *Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères*, pratique et prône le voyage féminin en solitaire. En 1840, elle publie ses *Promenades dans Londres*, enquête sociale menée dans la capitale britannique, où elle raconte comment les portes des hôtels garnis se fermaient à l'arrivée d'une voyageuse non accompagnée, aussitôt assimilée à une femme de mauvaise vie ou même à une véritable « paria », pour reprendre le titre de ses *Pérégrinations d'une paria*, récit de son voyage au Pérou. Le désir d'enquêter et de témoigner sur un ailleurs à la fois proche et lointain explique aussi la fréquence des voyages entrepris par les femmes dans les espaces coloniaux alors en pleine expansion. L'Anglaise Barbara Leigh Smith (1827-1891), qui s'est battue pour les droits des femmes en matière d'éducation et de travail, séjourne à plusieurs reprises en Algérie à partir de 1856. Après avoir épousé sur place un Français, elle publie un guide de voyage pour les Anglais en villégiature à Alger, autre forme de littérature produite par les femmes en déplacement. Si les voyageuses dans les empires coloniaux se réapproprient souvent le discours sur l'altérité des « indigènes », certaines peuvent remettre en question le modèle binaire imposé par les Européens. Dès la fin du ^{xviii} siècle, des voyageuses occidentales au Moyen-Orient ou au Maghreb cherchent à nouer un dialogue avec les « Orientales ». À la fin du ^{xix} siècle, la Genevoise Isabelle Eberhardt (1877-1904) parcourt le Maghreb qu'elle décrit à travers ses récits de voyage : elle y joue sur les confusions de genre, n'hésitant pas à se travestir en homme pour gagner en liberté de ton et d'action. À l'orée du ^{xx} siècle, elle se marie avec Slimane Ehnni, un « indigène » naturalisé : la Suisseuse devient par ce biais citoyenne française.

Moment d'apogée de la seconde colonisation et du voyage d'agrément, le long ^{xix} siècle voit aussi l'essor des migrations professionnelles et temporaires sur le continent européen. Les déplacements saisonniers des compagnons, bûcherons ou travailleurs agricoles, expériences essentiellement collectives et masculines, jouent un rôle dans la construction de la sexualité et de la virilité. Agricol Perdiguier (1805-1876) évoque ainsi dans ses *Mémoires* la participation des compagnons du Tour de France aux fêtes des villages que ceux-ci traversent comme autant d'opportunités de rencontres sexuelles épisodiques. Des groupes de femmes, certes moins nombreux,

s'engagent également dans des migrations saisonnières en Europe. Dès le xvii^e siècle, dans la plaine du Pô, les agents recruteurs – les *capi* – engagent essentiellement des femmes venues des Alpes ou des Apennins pour la culture du riz. Les riziculteurs apprécient la main-d'œuvre féminine, réputée d'une plus grande dextérité et docilité. En revanche, les sociétés d'origine de ces migrantes saisonnières considèrent qu'elles contreviennent aux règles de la moralité et de la bienséance, par le seul fait qu'elles travaillent avec des hommes durant la saison du sarclage ; de plus, elles sont fréquemment victimes des abus sexuels des *capi* dont certaines cherchent à s'émanciper par la fuite. La recherche d'une activité professionnelle plus rémunératrice conduit aussi nombre d'Européennes à franchir, parfois sans retour, les frontières. À la fin du xix^e siècle, la Prusse orientale emploie un nombre croissant de travailleurs étrangers venus de l'Est, essentiellement d'origine polonaise. Cette armée de réserve agricole, dite de « tireurs de betteraves » ou d'« arracheurs de pommes de terre », est en réalité composée pour moitié de femmes et de jeunes filles, longtemps laissées dans l'ombre de leurs maris et de leurs pères par l'historiographie.

Par ailleurs, les Européennes s'expatrient ou sont contraintes au départ pour d'autres motifs que professionnels au cours du xix^e siècle. En ce « siècle des exilés » (Sylvie Aprile), les émigrations politiques concernent également les femmes : si les unes se contentent de suivre leur mari, d'autres partent en solitaire, comme la républicaine et féministe Jeanne Deroin (1805-1894), exilée à Londres en 1852, deux ans après sa condamnation en France. Comme tant d'autres bagnardes, la communarde Louise Michel (1830-1905), condamnée en décembre 1871, est déportée en Nouvelle-Calédonie en 1873 ; elle y soutient la révolte des Canaques contre les colons français.

Une intensification des mobilités de toute nature au cours du premier XX^e siècle

Au tournant des xix^e et xx^e siècles, les mobilités féminines s'intensifient considérablement. La révolution des transports et l'abaissement de leur coût rendent accessibles à de nouvelles couches sociales les déplacements de travail et de loisirs. En France, l'exode rural, qui s'accroît dans les années 1870-1890, concerne prioritairement les jeunes des deux sexes, mais les hommes ont, jusqu'au début du xx^e siècle, tendance à migrer plus loin que les femmes. À Paris, les Bretonnes, déjà migrantes au siècle précédent, arrivent désormais en masse à la gare Montparnasse pour se placer comme domestiques. Dans *La Semaine de Suzette, magazine pour fillettes*, paraît en 1905 le premier épisode d'une bande dessinée au succès immédiat, *Bécassine*, dont l'héroïne est l'archétype de la naïve paysanne bretonne venue se placer comme domestique dans la capitale. Ces migrations ancillaires ne sont toutefois pas propres à la France ; dans plusieurs pays voisins – Belgique, Allemagne, Pays-Bas, par exemple –, les domestiques sont essentiellement recrutées parmi des étrangères venues du monde rural. Le nombre d'étrangères engagées aux Pays-Bas augmente ainsi fortement après la Première Guerre mondiale : en 1920, elles sont 9 100, dont une majorité d'Allemandes. Ce nombre atteint presque les 40 000 personnes trois ans plus tard. Ces arrivées suscitent l'intervention d'organisations néerlandaises et allemandes pour la protection des migrantes qui se focalisent sur la surveillance des gares, où des associations – les *Mädchenvereine* – sont présentes sur place pour aider et encadrer les jeunes filles allemandes à leur arrivée.

Pareillement, on recourt aux étrangères pour travailler dans les activités agricoles les plus pénibles au cours de la première moitié du xx^e siècle. Après la Première Guerre mondiale, le nombre total de travailleurs étrangers en Allemagne est ainsi estimé à 1,2 million, dont un tiers est formé de Polonais, mais aussi de Polonaises, qui constituent quant à elles un peu plus de la moitié des effectifs travaillant dans l'agriculture. Après la signature en 1927 d'un traité germano-polonais sur les migrations, l'Allemagne peut recruter directement dans les régions d'origine, d'où l'augmentation du pourcentage de femmes de 50 % à plus de 80 % des migrants. Nombre de Polonaises sont également employées dans les fermes agricoles françaises dans l'entre-deux-guerres, après la signature d'un traité bilatéral franco-polonais en 1919. Dans l'Indre, l'Indre-et-Loire ou le Cher, elles viennent combler un besoin de main-d'œuvre agricole créé par la baisse de la natalité et par l'exode rural. En 1928 est fondé en France un comité d'aide et de protection des femmes immigrantes employées dans l'agriculture : destiné à répondre aux inquiétudes du gouvernement polonais face aux requêtes de migrantes victimes de surmenage ou de violences sexuelles, cet organisme dispose d'inspectrices qui enquêtent dans les fermes. D'une manière générale, dans l'Europe de l'entre-deux-guerres, les intermédiaires de la migration féminine se multiplient peu à peu : organismes gouvernementaux imposés par les États d'accueil ou de départ, associations ou bureaux de placement. Les premières recrutées deviennent parfois recruteuses à leur tour, participant ainsi à ce travail de

médiation. En 1930, à Marseille, pas moins de huit œuvres ou bureaux spécialisés dans le placement de domestiques sont déclarés pour accueillir des migrantes étrangères, alors essentiellement italiennes.

Les mobilités liées aux conséquences de la Grande Guerre s'accroissent, avec les exils arménien, russe ou encore les déplacements de populations gréco-turques. La Société des Nations, créée par le traité de Versailles (1919), élabore de nouveaux instruments d'identification (le passeport Nansen, émis d'abord pour les apatrides russes en 1922) ainsi que les premières conventions internationales qui permettent peu à peu d'attribuer au cours des années 1920 le statut de « réfugiés » aux membres de certains groupes nationaux bien identifiés (Russes, Arméniens, Turcs). La décennie suivante voit l'augmentation de mobilités liées aux répressions des régimes totalitaires. Après l'instauration du Troisième Reich, environ 500 000 personnes fuient l'Allemagne, dont de nombreuses femmes de lettres juives comme Anna Seghers (1900-1983), réfugiée en Suisse, puis à Paris, et Nelly Sachs (1891-1970), exilée à Stockholm.

Durant la Seconde Guerre mondiale, le travail forcé concerne hommes et femmes ; parmi les travailleurs d'origine polonaise et soviétique conduits en Allemagne, les femmes, âgées en moyenne de moins de 20 ans, forment plus de la moitié des effectifs. Si le travail forcé peut faire l'objet d'une analyse genrée, il en est de même de la pratique des déportations. Ainsi, les convois des déportés de la Résistance partis depuis la France pour l'Allemagne ne sont dans un premier temps pas mixtes : les femmes sont séparées des hommes et envoyées presque systématiquement vers le camp de Ravensbrück. Les convois de déportés juifs à destination d'Auschwitz deviennent mixtes après la rafle du Vél' d'Hiv' (16-17 juillet 1942). La sélection des déportés se fait à l'arrivée sur la rampe, non en fonction du sexe, mais de l'aptitude de chacun.e au travail. De même, les Tsiganes font l'objet de pratiques de déportation qui concernent tantôt les hommes seuls, condamnés au travail forcé, tantôt les familles entières : ainsi, au début de l'année 1942, environ 5 000 membres de familles tsiganes rassemblés dans le ghetto de Lodz, dont la moitié d'enfants, sont envoyés à Chelmno pour être gazés.

La fin de la guerre ne met pas un terme aux mobilités de masse : les autorités militaires étasuniennes forgent en 1945 le concept de « personnes déplacées » (*displaced persons, DPs*), catégorie forte de plus de 10 millions d'individus au lendemain de la capitulation allemande, qui rassemble pêle-mêle les rescapés des camps nazis, les anciens travailleurs forcés, les prisonniers de guerre libérés, souvent originaires de l'Est de l'Europe. Représentant des effectifs numériquement moins importants, les mobilités des « épouses de guerre » (*war brides*) contribuent à alimenter des flux migratoires spécifiquement féminins. Entre 1945 et 1949, 15 028 Allemandes quittent ainsi leur pays pour les États-Unis comme fiancées de soldats et officiers américains, tandis qu'environ 10 000 autres épousent des Britanniques. Une fois établies dans les sociétés d'accueil, elles font face à des mouvements xénophobes qui demeurent encore vifs jusqu'aux années 1970.

Le second XX^e siècle : vers une féminisation des migrations internationales

Après 1945, la reconstruction européenne provoque une augmentation des migrations internationales du travail, majoritairement masculines, particulièrement en Europe méridionale, grande pourvoyeuse de flux : 59 % des migrants espagnols, 63 % des Italiens, 65 % des Portugais sont des hommes entre 1946 et 1957 selon le Bureau international du travail. Toutefois, des femmes célibataires sont elles aussi conduites à quitter leur pays pour trouver un emploi. Les Irlandaises sont alors très nombreuses à être embauchées en Grande-Bretagne comme domestiques (environ 60 % des migrantes) ou comme infirmières (pour 20 % d'entre elles), travaillant parfois jusqu'à 50 heures par semaine pour de maigres salaires. L'Espagne franquiste, de la fin des années 1950 jusqu'aux années 1970, voit le départ de dizaines de milliers d'Espagnols qui quittent leur pays pour améliorer leur ordinaire, succédant ainsi aux réfugiés républicains de la guerre civile (1936-1939). Pour la première fois dans l'histoire pourtant longue des migrations ibériques, des célibataires espagnoles s'expatrient durant les Trente Glorieuses : beaucoup d'entre elles sont placées comme « bonnes à tout faire » dans les beaux quartiers parisiens. Une telle émigration suscite une prise de conscience de la part du pouvoir. Si Franco associe dans ses discours l'émigration féminine aux « tristes vexations » subies par les Espagnoles expatriées, il ne cesse de présenter en revanche l'émigration masculine comme une école de discipline.

Les migrations en Europe changent peu à peu de nature et de provenance au cours des années 1960, avec la part plus importante prise par les motifs familiaux dans les déplacements et l'augmentation du nombre des migrants extra-européens. La majorité des Marocaines ou Algériennes qui gagnent alors la France rejoignent leurs maris

pour être mères au foyer, connaissant de ce fait un taux d'activité qui demeure alors très inférieur à celui des Françaises. D'abord majoritairement masculine, l'émigration portugaise vers la France, qui connaît un véritable pic en 1962, malgré le refus du gouvernement portugais de laisser partir ses ressortissants pauvres, se féminise à partir de 1965. Dix ans plus tard, les femmes représentent ainsi 46,1 % de la population portugaise établie en France. La décision de suspendre complètement l'immigration en France (travailleurs et familles), adoptée en juillet 1974 sous l'effet de la crise économique, se veut provisoire. En avril 1976, face à l'impossibilité de dénier aux familles éclatées par la migration le droit de se réunir, la France reconnaît toutefois le principe du « regroupement familial ».

Ainsi, depuis les années 1960 et jusqu'au début du ^{xxi}^e siècle, la part occupée par les femmes dans les migrations internationales est en hausse. D'après les données mondiales fournies par le Secrétariat des Nations unies, en 1960, 46,8 % des migrants internationaux étaient des femmes, contre 49,6 % en 2005. Cette augmentation s'explique par plusieurs raisons : la progression de la migration de travail chez les femmes, l'importance du regroupement familial qui amène des épouses à rejoindre leur mari expatrié, mais aussi les mobilités forcées qui concernent les femmes, que ces déplacements contraints soient de nature politique ou religieuse, ou bien qu'ils soient liés à leur sexe et à des violences de genre. En 1951, est adoptée la convention de Genève, premier texte qui définit internationalement le réfugié en vertu du critère de la persécution individuelle, même si l'identité sexuelle n'est pas explicitement énoncée dans la convention comme étant un motif de persécution en soi. Nombre de femmes en exil demandent l'asile et obtiennent ce statut de réfugiées dans l'Europe de la seconde moitié du ^{xx}^e siècle, que l'on pense aux exilées chiliennes et argentines persécutées au temps des dictatures militaires et accueillies dans l'Europe des années 1970-1980. Mais en 1989, la fin du « rideau de fer » modifie fondamentalement le régime de l'asile en Europe. En 1986, près des trois quarts des demandeurs d'asile en République fédérale d'Allemagne viennent des pays du Sud, alors qu'en 1993, dans l'Allemagne réunifiée, 72,1 % de ces demandeurs sont originaires de l'ancien bloc soviétique. Aux migrations des demandeurs d'asile vers l'Allemagne de l'Ouest, s'ajoutent celles des *Aussiedler*, migrations de retour d'anciens Allemands qui redemandent leur nationalité et sont juridiquement fondés à l'obtenir (400 000 personnes à la fin de l'année 1990, au moment de la réunification allemande). La reconfiguration de l'Europe centrale et orientale explique également l'afflux de femmes vers l'Ouest, majoritairement employées dans le secteur des services.

En outre, la prostitution participe des flux migratoires : en 2000, les migrantes prostituées constituent, en Europe occidentale, environ 70 % de la population des travailleuses sexuelles, parmi lesquels se trouvent, selon les estimations, entre 30 % et 40 % de femmes venues d'Europe centrale, orientale et sud-orientale, victimes, pour certaines, de réseaux de traite des êtres humains.

Les migrations internes au sein de l'Union européenne, considérablement élargie depuis 2004, année de l'intégration de dix nouveaux États membres, s'intensifient durant la décennie suivante : le nombre de migrants européens passe de 1,3 % en 2003 à 2,6 % de la population totale de l'Union en 2012. L'application du principe de la libre circulation des personnes au sein de l'espace Schengen, qui tire son nom des accords signés en 1985 par cinq États membres de l'Union, rejoints par la suite par dix-sept États membres et quatre pays tiers, encourage ces migrations : celles-ci ne manquent pas dans les pays d'immigration de susciter l'émergence de stéréotypes genrés, comme celui du « plombier polonais ». Ce sont néanmoins les frontières extérieures de l'Union européenne, confrontée depuis l'été 2015 à la massification des flux de migrants et demandeurs d'asile venus du Moyen-Orient et d'Afrique, zones marquées par la guerre ou l'instabilité politique, qui focalisent toute l'attention. La gestion d'une telle crise migratoire par les États membres de l'Union européenne met en danger l'application des accords de Schengen, la libre circulation des personnes sans contrôle aux frontières intérieures de cet espace ayant été suspendue par plusieurs des pays signataires. La répartition sexuée des migrants venus rejoindre l'Union européenne mérite elle aussi d'être détaillée : tandis qu'en 2015, environ 70 % des personnes qui migraient depuis l'Afrique et le Moyen-Orient vers l'Europe – sans doute plus d'un million d'individus – étaient des hommes, le reste étant constitué de femmes et d'enfants, ces deux dernières catégories représentent au printemps 2016 près de 60 % des flux. Les femmes migrantes s'avèrent plus vulnérables que les hommes, au moment du voyage et du passage des frontières mais aussi de l'accueil. Dans la « jungle de Calais », partiellement démantelée à partir de février 2016, on estime que les femmes représentent alors environ 14 % de la population migrante. Un instrument international, la Convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes migrantes et

demandeuses d'asile, adoptée à Istanbul en 2011 et entrée en vigueur trois ans plus tard, prévoyait mesures préventives et dispositifs d'aide aux femmes victimes de discriminations. Malgré tout, l'adoption de ce traité du Conseil de l'Europe est encore loin de résoudre l'ampleur des problèmes sociaux, sanitaires et psychologiques que connaissent aujourd'hui les migrantes vers l'Europe.

BIBLIOGRAPHIE

« Femmes de l'immigration, XIX^e-XX^e siècles », *Migrance*, n° 42, 2013.

BADE, Klaus *et alii*, *The Encyclopedia of Migration and Minorities in Europe : from the 17th Century to the Present*, New York, Cambridge University Press, 2011.

FRAISSE, Geneviève, PERROT, Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident. Le XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1991, t. 4.

GUBIN, Éliane, MORELLI, Anne (dir.), Pour une histoire européenne des femmes migrantes. Sources et méthodes, *Sextant*, revue du Groupe interdisciplinaire d'études sur les femmes, Université libre de Bruxelles, n^{os} 21-22, 2004.

LILLO, Natacha, RYGIEL, Philippe (dir.), *Images et représentations du genre en migration : mondes atlantiques XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Publibook, 2007.

MOROKVASIC, Mirjana, « The Overview : Birds of Passage are also Women », *International Migration Review*, 18 (68), 1984, p. 886-907.

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/genre-et-europe/genre-et-circulations-en-europe/genre-et-circulations-en-europe>